

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 22 janvier 2025

Date convocation : le 14 janvier 2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 10
- Nombre de membres en activité : 10
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT, Marcel HECQUET et Mmes Pascale BONHOMME et Muriel DOUBET.

Absents : Mme Catherine TAVARES, M. Rachid KALAI, M. Sébastien CARRARA.

Secrétaire de séance : Mme Muriel DOUBET.

02-2025 : DEMANDE FONDS DE CONCOURS 2024

M Philippe QUILLET, 1<sup>er</sup> Adjoint propose :

Projet	TTC	HT	C.DEP	COMMUNE HT	ARC HT
Chesneau SMF	17 193.60 €	14 328.00€	4 530.00€	5 731.20€	1 431.60€
Portes intérieures SMF	1 764.00€	1 470.00€		1 029.00€	735.00€
Travaux SICAE Caméras	1 687.55€	1 406.29€		984.40€	703.15€
Demi-arbre Sthil	1 186.55€	949.24€		711.93€	474.62€
Chauffe-eau mairie	1 326.36 €	1 105.30€		773.71 €	552.65 €
Placo école+ peinture	3 186.00 €	2 655.00€		1 858.50€	1 327.50€
Canalisation eau/incendie	1 452.42 €	1 210.35€		847.25€	605.18€
Travaux électricité David	435.60 €	363.00€		254.10€	181.50€
Réparation école Colin	458.95 €	382.46€		267.72€	191.23€
TOTAUX	28 691.03€	23 869.64€	4 530.00€	12 457.81€	6 202.42€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des 7 voix.

DÉCIDE de demander la somme de 6 202.42 € à l'ARC au titre du Fonds de Concours 2024.  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.  
Le Maire, Patrick LEROUX

